



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Poste

Question au Gouvernement n° 3107

Texte de la question

GRÈVE À LA POSTE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Villaumé, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Michel Villaumé. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre ; elle concerne la situation critique dans laquelle se trouve La Poste.

Les organisations syndicales qui appellent aujourd'hui à la grève dénoncent avec force un puissant malaise social. La Poste serait-elle victime d'un syndrome France Télécom ?

M. Guy Teissier. Non !

M. Jean-Michel Villaumé. Les bilans sociaux font état d'une dégradation sans précédent des conditions de travail. Le nombre de journées d'absence pour accidents de service a augmenté de 34 %, et les suicides se multiplient. Les médecins du travail sont tous les jours témoins de cette dure réalité, très éloignée du discours officiel. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Il est urgent d'agir, car il faut à tout prix éviter que l'entreprise connaisse une situation sociale semblable à celle de France Télécom.

La direction de La Poste a beau être consciente de ce mal-être au travail, elle n'en fait pas assez.

Restructurations, dysfonctionnements, culte de la productivité, fermetures d'établissements, remise en cause de la distribution quotidienne du courrier, coupes claires dans les effectifs : tel est le quotidien des postiers.

La Poste, détenue à 100 % par l'État (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP*), n'en finit pas de se restructurer à coups de réduction des effectifs et d'impératifs de productivité. (*Mêmes mouvements.*) 11 700 postes supprimés en 2010, 60 000 en huit ans : cette cure d'amaigrissement entraîne une augmentation sans précédent du travail des postiers.

M. Richard Mallié. Vivez au XXI^e siècle, bon Dieu !

M. Jean-Michel Villaumé. Une information judiciaire contre le groupe public pour travail dissimulé a même été ouverte dans le Doubs.

Les restructurations incessantes au service de la productivité sont le plus souvent entreprises sans la moindre négociation collective. Partout, le niveau du service postal se dégrade, surtout en milieu rural.

Le Gouvernement est-il conscient de la gravité de la situation ? Quand compte-t-il prendre ses responsabilités et agir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Soyons clairs, monsieur le député : nous sommes tous attachés à La Poste. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Au nom du Gouvernement, je tiens à rendre hommage aux 277 000 postiers qui font leur travail, et auxquels tous nos concitoyens sont attachés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Cela étant dit, la réalité que vous décrivez n'a rien à voir avec ce qui se passe sur le terrain. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Pourquoi ? Parce que vous parlez de l'institution telle qu'elle existait il y a plusieurs années, alors que La Poste s'est aujourd'hui modernisée, et doit continuer de le faire afin de rivaliser avec plusieurs concurrents. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

À cette fin, votre Assemblée - contrairement à vous, malheureusement (*Mêmes mouvements*) - a voté une loi intelligente qui permet à La Poste de se moderniser. En effet, l'État va investir dans La Poste, augmentant son

capital de 2,7 milliards d'euros, dont un peu plus de 1 milliard sera débloqué à l'occasion de l'augmentation de capital prévue pour le 6 avril prochain.

Voilà pour ce qui est des moyens, parce qu'on ne trie plus le courrier comme autrefois, et parce que La Poste a besoin d'investissements, d'équipements et de matériaux informatiques de bonne qualité. (*Mêmes mouvements.*)

Quant à ses missions, cette loi votée par l'Assemblée - du moins par la droite et le centre, à la différence de la gauche, malheureusement (*Mêmes mouvements.*) - maintient les quatre missions de service public que sont le service universel, l'accessibilité bancaire, la distribution du courrier et l'aménagement du territoire. À ce dernier titre, les 17 000 points de contact sont désormais garantis par la loi. (*Mêmes mouvements.*)

Vous avez évoqué la situation sociale de La Poste. Sachez que pour cette journée d'action, la direction m'indique que 13 % du personnel ont suivi le mot d'ordre de grève. Je rends aussi hommage à ces 13 %, et je vous assure que le Gouvernement veillera à ce que les changements nécessaires...

M. le président. Veuillez conclure.

Mme Christine Lagarde, *ministre*. ...pour préserver la compétitivité de La Poste aient lieu sans heurt, sans brutalité, et à ce que la gestion des ressources humaines se fasse dans les meilleures conditions.

(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Villaumé](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3107

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 mars 2011